

VILLAGE DE POINTE-VERTE

PROCÈS VERBAL

RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Date : le mardi 5 février 2019
Heure : 19 h
Endroit : Salle du conseil Maxime Lejeune

1. Ouverture de la réunion

M. le maire, Normand Doiron, appelle la réunion à l'ordre à 19h.

2. Relevé des présences et constatation du quorum

Étaient présents :

- Normand Doiron - Maire
- Brigitte Guitard – Maire adjointe
- Roger Guitard - Conseiller
- Maxime Lejeune – Conseiller

Était absent

- Josh Ouellette - Conseiller
- Vincent Poirier – Greffier

M. le maire, Normand Doiron, constate l'atteinte du quorum et déclare la réunion ouverte.

3. Nomination d'un greffier pour la réunion

a) Résolution

Résolution : 10-19 **Proposée par : Roger Guitard**
Appuyée de : Maxime Lejeune

Attendu que le greffier, Vincent Poirier est absent.

Il est par la présente résolu que Brigitte Guitard agisse comme greffière pour la durée de cette réunion avec comme seul but de réaliser le procès-verbal de la réunion.

Pour : 2
Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

4. Adoption de l'ordre du jour

a) Résolution – Adoption de l'ordre du jour

Résolution : 11-19

Proposée par : Roger Guitard

Appuyée de : Maxime Lejeune

Que le point 6. B. Vente du Parc Atlas soit ajouté l'ordre du jour et que ce dernier soit accepté ainsi modifié.

Pour : 2

Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

5. Déclarations de conflits d'intérêts

a) Aucun

6. Ressources humaines

a) Huis clos

Résolution : 12-19

Proposée par : Roger Guitard

Appuyée de : Maxime Lejeune

Conformément à l'article 68. 1 b) de la Loi sur la Gouvernance locale, la discussion sur le point 6 a) se déroulera à huis clos.

Pour : 2

Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Résolution : 13-19

Proposée par : Roger Guitard

Appuyée de : Maxime Lejeune

Que le huis clos soit levé.

Pour : 2

Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Résolution : 14-19

Proposée par : Roger Guitard

Appuyée de : Maxime Lejeune

Attendu que le directeur général, Vincent Poirier, quittera son poste en date du 28 février 2019.

Il est par la présente résolu que le Village de Pointe-Verte procède à l'embauche d'un nouveau directeur général conformément à l'entente de Partage des ressources humaines conclues avec le Village de Nigadoo.

Il est également résolu que le comité de coordination des ressources humaines soit autorisés à embaucher une firme de recrutement jusqu'à hauteur de 9000\$ à être partagé entre les deux municipalités.

Il est également résolu que le comité de coordination des RH soit autorisé à négocier une entente de support avec Vincent Poirier afin d'appuyer le nouveau directeur général lors de son entrée en fonction.

Pour : 2
Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

b) Parc Atlas

Résolution : 15-19 Proposée par : Roger Guitard
Appuyée de : Maxime Lejeune

Attendu que le conseil désire vendre le site du Parc Atlas.

Il est par la présente résolu que la firme Canadest Inc soit retenu pour un montant de 2500\$ Plus TVH et que le directeur général ainsi que le maire soit autorisé à signer la lettre d'engagement afin de procéder aux démarches pour vendre le Parc Atlas.

Pour : 2
Contre : 0

RÉSOLUTION ADOPTÉE

7. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée.